



MUNICIPALITÉ
SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

“BÂTIR ENSEMBLE”

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

MRC DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement 2024-03 modifiant le plan d'urbanisme en vigueur afin d'y intégrer les îlots de chaleurs et les mesures permettant de les atténuer

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 août 2024, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2024-03 modifiant le plan d'urbanisme en vigueur afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer;
2. Une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2024-03 aura lieu le 23 septembre 2024 à 19h30 à la salle du Conseil
3. Le projet de règlement vise à modifier le règlement d'urbanisme en vigueur afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer.
4. Une copie du projet de règlement et une copie de la carte des zones principalement concernées peuvent être consultées au bureau municipal situé au 309 de la 4^{ème} Avenue à Saint-Paul-de-Montminy du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00 ou en ligne à l'adresse suivante <https://www.stpauldemontminy.com/>.

Donné à Saint-Paul-de-Montminy, ce 6^{ème} jour de septembre 2024

Claudette Aubé

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.